



SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL

ANNÉE 2024-2025

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 

Suivi annuel des résultats régionaux liés au programme Vers un chez-soi Montréal 2024-2025 est une production de la Direction des services généraux et des partenariats urbains (DSGPU) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon J.A. DeSève, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4M1
514 528-2500 poste : 47 744
ccsmtlpro.ca/itinerance

Coordination des travaux

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance

Rédaction :

Alexandre Champagne, coordonnateur professionnel Vers un Chez-soi

Soutien à la rédaction :

Cynthia Lewis, conseillère, Service régional de l'itinérance

SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL

ANNÉE 2024-2025

1. Mise en contexte

Dans le cadre du programme Vers un chez-soi (VCS), les communautés désignées doivent rendre compte des résultats communautaires démontrant les avancées en matière de prévention et de réduction de l'itinérance, notamment chez les personnes en situation d'itinérance chronique.

À Montréal, ces résultats escomptés ont été intégrés au *Plan concerté montréalais en itinérance (PCMI) 2021-2026*, adopté au printemps 2022. Ils ont été définis grâce à une collaboration entre le Service régional de l'itinérance (SRI) de la Direction des services généraux et des partenariats urbains du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et ses partenaires communautaires et institutionnels, réunis au sein d'un groupe de travail intersectoriel. Pour chaque résultat retenu, un indicateur et une cible ont été établis.

Le rapport sera présenté à différentes instances de la gouvernance intersectorielle en itinérance à Montréal, notamment au Comité de coordination du Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 et à l'Instance stratégique en itinérance à Montréal (ISIM).

Il sera ensuite transmis par courriel à l'ensemble des partenaires en itinérance, puis rendu disponible sur notre site internet au <https://ccsmtlpro.ca/documentation-par-sujet/itinérance>.

Le présent document présente les résultats régionaux obtenus pour l'année 2024-2025, soit du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

2. Suivi et amélioration continue

2.1 Constats ou enjeux en lien avec les résultats communautaires en 2024-2025

Les résultats communautaires sont le fruit des projets menés par les partenaires communautaires en itinérance. Force est de constater que l'ensemble des cibles établies dans le *Plan communautaires VCS 2022-2024* et dans le *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026* ont été dépassées.

De façon générale, la disponibilité des données nécessaires à la documentation des résultats communautaires s'est nettement améliorée depuis 2023-2024. Cette amélioration s'explique notamment par la poursuite d'un accompagnement personnalisé offert aux organismes communautaires financés par le service régional de l'itinérance et par une harmonisation des informations attendues dans les redditions de comptes relatives aux différents programmes de financement gérés par le SRI.

L'amélioration de la disponibilité des données a un impact sur la qualité et la fiabilité des résultats communautaires :

- ✚ **Reddition de comptes des projets financés renforcée** : Les organismes ont l'occasion de documenter les résultats de leurs interventions et services, ce qui renforce la transparence et la crédibilité des projets.
- ✚ **Meilleure documentation des résultats** : Grâce à des données plus systématiques, les résultats présentés reflètent plus fidèlement et globalement les actions menées sur le terrain et les avancées réalisées.
- ✚ **Meilleure comparabilité** : L'uniformisation des outils de reddition de comptes facilite la comparaison des résultats entre les différents projets, entre les différentes enveloppes de financement et à travers le temps.

En 2024-2025, un nouvel indicateur-cible a été formulé pour le secteur C en remplacement de l'indicateur-cible initial qui n'était pas possible de documenter. Celui-ci concerne le nombre de places disponibles en hébergement communautaire à Montréal (hébergement d'urgence, transitoire et halte-chaleur) de même que le taux moyen d'occupation de ces places au cours de l'année. L'ajout de cet indicateur-cible permet de mesurer en partie la réponse aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance.

3. Suivi de l'itinérance chronique

3.1 Définition de l'itinérance chronique utilisée pour en faire le suivi

La définition de l'itinérance chronique retenue par la région de Montréal est celle établie par le gouvernement fédéral. Elle désigne les personnes qui se trouvent actuellement en situation d'itinérance **et** qui l'ont été soit pendant **au moins 6 mois (180 jours)** au cours de la dernière année, **ou** pendant **au moins 18 mois (546 jours)** au cours des trois dernières années.

3.2 Indicateur de suivi de l'itinérance chronique à Montréal

- ✚ **Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal.**

Les données les plus récentes pour faire le suivi de l'itinérance chronique à Montréal sont celles provenant du dénombrement 2022 dont le rapport national a été diffusé en septembre 2023. Ainsi, selon les résultats du dénombrement 2022, 72 % des personnes en situation d'itinérance visible, soit 1027 personnes, le sont de façon chronique (soit entre 6 mois et 12 mois).

Afin de pouvoir documenter l'indicateur de réduction de l'itinérance chronique, nous partons de l'hypothèse que les projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) financés par le programme VCS sont ceux qui, parmi tous les autres types de projets d'accompagnement en logement des personnes en situation d'itinérance, sont les plus susceptibles de desservir des personnes en

itinérance chronique. Ainsi, le nombre de personnes logées spécifiquement par le biais des projets SRA-VCS constitue notre mesure du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logées.

4. Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal : Résultats obtenus en 2024-2025

4.1 Indicateur de mesure de la réduction de l'itinérance chronique à Montréal

- ✚ Nombre de personnes en situation d'itinérance, incluant les personnes en situation d'itinérance chronique, qui ont intégré un logement au cours de l'année.

4.2 Sources de données utilisées pour mesurer la réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique, à Montréal

Deux sources de données principales sont utilisées pour documenter annuellement l'indicateur de réduction de l'itinérance :

- Rapport sur les résultats annuels fournis en ligne par les projets Vers un chez-soi (VCS) :
 - ✚ Les données sur le nombre de personnes logées proviennent des projets VCS qui réalisent des activités de « placement en logement ». Comme décrit précédemment, les données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logée proviennent spécifiquement des projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) — VCS.
- Données annuelles sur le nombre de personnes logées par les projets financés par le biais d'autres enveloppes de financement (mesures 1.1 et 5.3 du PAII¹ ainsi que l'initiative de création rapide de logements ICRL). Plus spécifiquement, il s'agit des données sur les projets :
 - ✚ Accompagnement résidentiel dans de nouvelles unités développées ;
 - ✚ Accompagnement résidentiel à court terme : projets d'entrée rapide en logement (ERL) ;
 - ✚ Accompagnement résidentiel de type SRA en lien avec le programme de subvention au loyer (PSL)

¹ La mesure 1.1 consiste à dédier des unités de supplément au loyer (PSL) avec accompagnement aux jeunes hébergés en centres jeunesse. La mesure 5.3 concerne l'augmentation de l'offre de services d'accompagnement en logement. Pour consulter le PAII 2021-2026, cliquer sur le lien suivant : <https://ccsmtlpro.ca/PAII>.

4.2 Résultat obtenu en 2024-2025 en réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique :

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible	Écart annuel
Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal	4 690 personnes dénombrées la nuit du 11 oct. 2022, dont 1027 en situation d'itinérance chronique	ND	ND		
Nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont obtenu un logement au cours l'année :	1 169	784	561**	300 personnes /années	+ 261
De ce nombre, combien étaient en situation d'itinérance chronique :	153	173	155	150 personnes / années	+ 5
Parmi l'ensemble des personnes logées* : *Les données sociodémographiques des personnes logées proviennent exclusivement des données VCS.	– 61 % hommes – 38 % femmes – 1 % non binaires – 32 % Premières Nations/Inuits – 15 % jeunes (12-24 ans) – 10 % âgés 65+	– 55 % hommes – 42 % femmes – 3 % non binaires – 20 % Premières Nations/Inuits – 14 % jeunes (12-24 ans) – 7 % âgés 65+	– 58 % hommes – 40 % femmes – 2 % non binaires – 26 % Premières Nations/Inuits – 30 % jeunes (12-24 ans) – 8 % âgés 65+	– 67 % hommes – 33 % femmes – 50 % profil diversifié sociodémographique que diversifié.	Cibles atteintes

** L'écart avec l'année 23-24 s'explique en partie par le fait qu'une bonne partie des unités en développement ont été livrées en 23-24.

5. Prévention de l'itinérance à Montréal : Résultats 2024-2025

5.3 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge.

5.4 Sources de données utilisées pour mesurer la prévention de l'itinérance à Montréal

Les données utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapports sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS qui réalisent des activités de « prévention et orientation à l'extérieur des refuges » et par les projets de prévention de la perte du logement financés par la mesure 5,3 du PAII.

5.5 Résultats obtenus en 2024-2025 en prévention de l'itinérance :

Indicateur	2022 - 2023	2023-2024	2024-2025	Cible	Écart annuel
Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge*	1015 personnes	1685 personnes	1143 personnes	300 personnes/année	+ 843
Parmi les personnes ayant obtenu des services de prévention* :	• 73 % sont des hommes • 26 % sont des femmes • 1 % sont des personnes non binaires • 27 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et inuit • 14 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans • 8 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus	• 63 % sont des hommes • 36 % sont des femmes • 1 % sont des personnes non binaires • 7 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et inuit • 7 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans • 17 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus	• 68 % sont des hommes • 32 % sont des femmes • 0 % sont des personnes non binaires • 3 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et inuit • 12 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans • 7 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus	• 75 % sont des hommes • 25 % sont des femmes. • 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.	Les hommes ont été moins rejoints que la cible prévue Les femmes ont été plus rejoints que la cible prévue Les personnes ayant un profil diversifié ont été rejoints dans la cible prévue

*Les données proviennent exclusivement des projets VCS

Les projets VCS offrent une variété de services visant à prévenir la perte de logement. Ces services incluent notamment la médiation avec les propriétaires ou le voisinage, ainsi que des interventions brèves, mais intensives en période de crise, afin de favoriser le maintien en logement. De plus, le recours à des services spécialisés de désencombrement et de ménage extrême contribue à éviter un retour à la rue pour les personnes aux prises avec un trouble d'accumulation compulsive.

Il est également important de souligner que l'approche du Soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC) est reconnue comme une stratégie efficace de prévention de l'itinérance. Plusieurs organismes mettent en œuvre cette approche et bénéficient d'un financement dédié. Les données issues de ces projets permettent ainsi de documenter les efforts déployés pour prévenir le retour à la rue chez des personnes ayant déjà vécu l'itinérance, ou pour éviter qu'elles ne s'y retrouvent en raison de facteurs de vulnérabilité.

Au cours de l'année 2024-2025, la région de Montréal a soutenu l'accompagnement en logement et le SCLSC dans un total de 17 470 personnes (ou unités d'habitation), réparties comme suit :

- Déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme : 43
- Déficience physique : 420
- Santé mentale : 611
- Personnes âgées : 10 750
- Itinérance : 1 378
- Dépendances (alcoolisme, toxicomanie, jeu, etc.) : 48
- Multiproblématiques : 4 220

Enfin, les données recueillies par le Service de référence – aide au relogement permettent de mesurer concrètement l'impact de la collaboration entre partenaires dans la prévention de l'itinérance. En 2024-2025, ce service de l'OMHM a accompagné 640 ménages dans leur démarche de relogement, dont 110 ont bénéficié d'un hébergement temporaire avant de trouver un logement permanent. Ce service joue ainsi un rôle clé dans les efforts de prévention de l'itinérance à Montréal.

6 Soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance : Résultats 2024-2025

6.1 Indicateur de mesure pour le soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance

- ✚ Nombre de places en hébergement communautaire pour répondre aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance.
- ✚ Taux d'occupation moyen annuel de l'ensemble des places en hébergement communautaire

6.2 Sources de données utilisées pour mesurer le soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « services de soutien aux personnes ».

6.3 Résultat obtenu en 2024-2025

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Cible	Écart annuel
Nombre de places en hébergement communautaire	N.D.	N.D	2128 places	1 700 places	+ 428 places
Taux d'occupation moyen annuel			97 %		

7 Investissements en immobilisations : Résultats 2024-2025

7.1 Indicateur de mesure retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

✚ Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles pour les personnes en situation d'itinérance

7.2 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « immobilisations ».

7.3 Résultat obtenu en 2024-2025 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 — 2024	2024 — 2025	Cible	Écart annuel
Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles à des personnes en situation d'itinérance	46 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles	60 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles	88 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles	20 / 2 ans	+ 68

Le programme Vers un chez-soi a contribué aux financements de 4 projets d'immobilisations visant à rendre disponible 88 unités de logement avec soutien nouvellement construites en 2024-2025. Ce faisant, 88 personnes en situation d'itinérance ont pu obtenir un logement avec accompagnement.

8 Amélioration des connaissances sur l'itinérance et la compréhension de certains enjeux : Résultats 2024-2025

8.1 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de projets de collecte de données soutenus pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.

8.2 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données » de même que du travail de concertation réalisé pour analyser et rédiger les résultats spécifiques du dénombrement montréalais 2022.

8.3 Résultat obtenu en 2024-2025 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Cible	Écart
Connaissances sur l'itinérance et compréhension de certains enjeux améliorés	3 projets pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.	4 projets pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.	4 projets pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.	2 projets soutenus/2 ans	+ 2 projets que la cible prévu

La cible régionale est atteinte. Les projets d'amélioration des connaissances en itinérance sont les suivants :

- ✚ Portrait des pratiques en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS +) dans le milieu communautaire en itinérance et production d'outils pour soutenir l'implantation de l'approche auprès des organismes qui le souhaitent.
- ✚ Dépôt de 7 fascicules thématiques sur les résultats du dénombrement montréalais 2022.
- ✚ Élaboration d'un calendrier de formations régionales pour les intervenants des organismes communautaires en itinérance. En 2024-2025, un total de 688 intervenants ont pu bénéficier de 46 formations.
- ✚ Cartographie des initiatives d'inclusion du savoir expérientiel en itinérance.

9 Mobilisation et concertation en itinérance : Résultats 2024-2025

9.1 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

 Nombre de projets de mobilisation et concertation soutenus

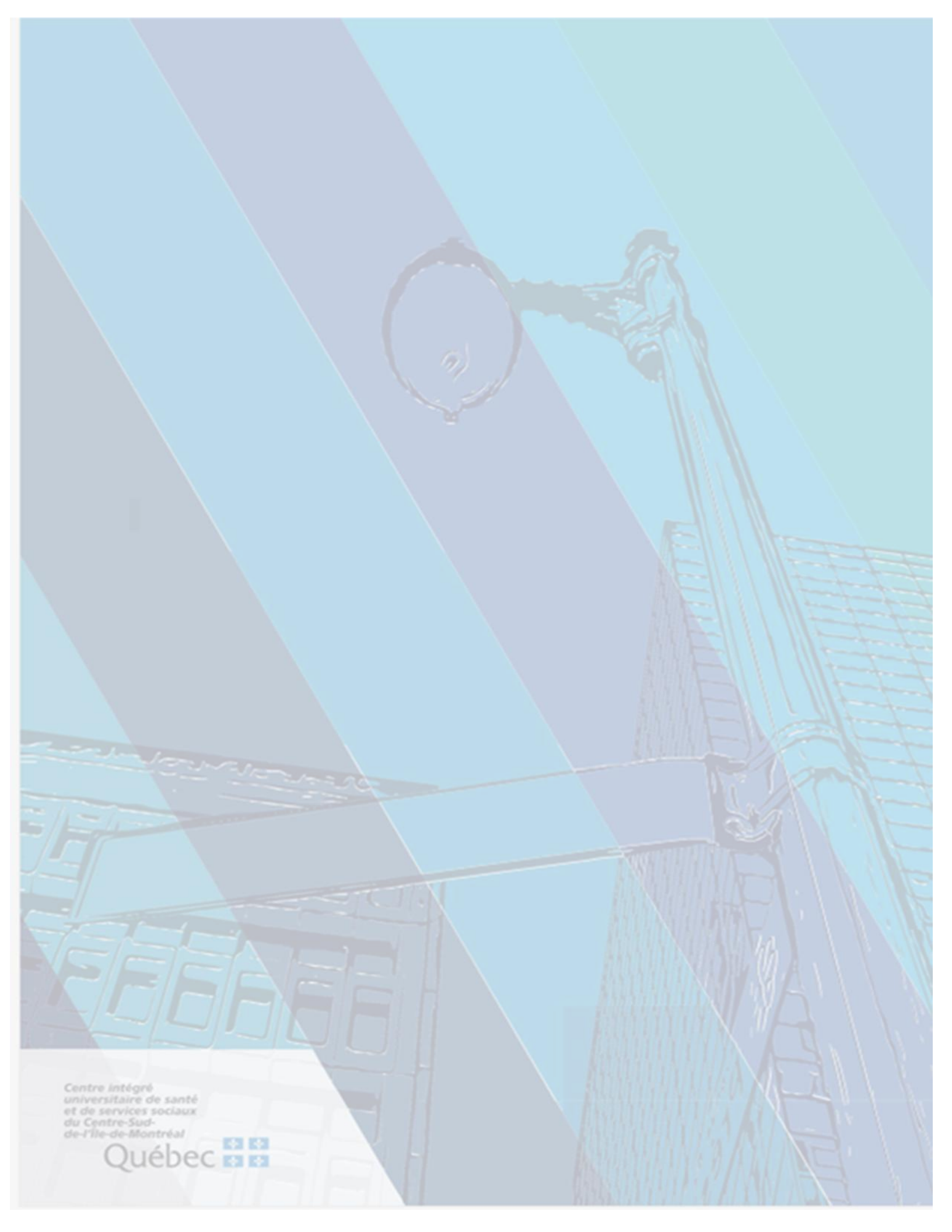
9.2 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données ».

9.3 Résultat obtenu en 2024-2025 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	Cible	Écart
Mobilisation et concertation en itinérance renforcée	3 projets soutenus	3 projets soutenus	3 projets soutenus	2 projets / 2 ans	+ 1 projet que la cible prévue

La cible régionale est atteinte. Deux projets visent à contribuer à la concertation montréalaise en itinérance par une participation aux instances de la gouvernance régionale. Un troisième projet s'inscrit dans la mobilisation du milieu communautaire dans la lutte contre l'itinérance et la pauvreté et dans la sensibilisation de la population montréalaise à cet égard.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 